

Compte-rendu de la réunion du CCAS

mercredi 7 octobre 2021 à 20h

Présents : Mme Boulangé Jacqueline, Mr Troupel Jean-Paul, Mme Monteillet Maryline, Mme Salat Simone, Mme Volpilhac Odette, Mme Perier Élisabeth, M. Alain Peyrou

Excusée : Mme Delort Myriam, Mme Teil Catherine,

Invitée : Madame Aurore Lefebvre

1) Bilan de la manifestation « plaisir de bouger »

Le bilan est positif. Journée très bien organisée avec des ateliers intéressants, des animations agréables et une bonne humeur générale.

Une expérience à renouveler et attendue par les Capelains ayant participé.

Point à améliorer : éviter que le spectacle soit en même temps que les ateliers.

2) Action sociale en faveur de l'enfance :

Il y a eu 3 naissances sur la commune cette année : Roxane Andrieu, Noé Troupel et Soanne Rouchez

Le maintien du versement de la subvention a été voté à l'unanimité. Ainsi 25 € seront offerts à chaque enfant.

3) Anniversaire des seniors

Pour l'année 2021, 3 anniversaires sont à fêter d'ici la fin de l'année.

L'idée de fêter l'anniversaire des seniors de plus de 70 ans a été validée par l'ensemble des membres du CCAS pour l'année 2022.

Ainsi en 2022, il y aura :

- 9 personnes qui auront 70 ans ,

- 2 personnes qui auront 80 ans,

- 1 personnes qui aura 90 ans .

Ce qui représente 13 anniversaires à fêter pour l'année 2022.

Une attention particulière leur sera portée. Ce sujet sera traité lors d'une prochaine réunion.

Le tableau des anniversaires doit être réalisé pour la prochaine réunion du CCAS

4) Le repas et colis de Noël

Chaque année, le CCAS offre un repas aux personnes de la commune de plus de 70 ans d'une valeur de 30 €. Les personnes ne souhaitant pas être présentes au repas bénéficient d'un colis.

D'un commun accord les membres du CCAS ont décidé de maintenir le colis « produits de beauté » pour les personnes en EHPAD, le colis de Noël et le repas de Noël pour les personnes âgées de plus de 70 ans. Babeth propose de compléter le colis des personnes en EHPAD par un dentifrice.

Pour préparer cette action, les membres se sont répartis les tâches :

- Simone Salat doit faire des devis dans les pharmacies pour le colis des maisons de retraite (pour 10 colis)
- Alain Peyrou et Jacqueline Boulangé se renseigneront sur les dates disponibles (12 ou 19 décembre 2021) pour le repas et demanderont une proposition de menu.
- Odette Volpilhac se rapprochera des fournisseurs des années précédentes pour avoir des devis sur la composition des colis.

Enfin madame Aurore Lefebvre, conseillère municipale en charge des TAP, demande si la création des cartes de vœux créées par les enfants de l'école sera maintenue.

À l'unanimité, les personnes souhaitent que la fabrication des cartes par les élèves dans le cadre des TAP soit maintenue.

Romain Gamel et les enfants fabriqueront au plus tard pour le 03 décembre une centaine de cartes qui seront jointes aux colis et au repas.

La date de la prochaine réunion du CCAS a été arrêtée au jeudi 21 octobre 2020 à 20h30.

22h30 : fin de la réunion